



DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
26/02/2025

Nombre de conseillers municipaux

En exercice : 29
Présents : 24
Procurations : 3
Votants : 27

OBJET :

PATRIMOINE

**Dénomination des
parcs et jardins**

En l'an deux mille vingt-cinq et le cinq mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents : M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, M. BELTRAN José, Mme MENAHEM Sophie, M. VILA-PASOLA Marti, Adjoints ; Mme BOISDRON Gisèle, Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme OHN Christiane, M. PREHAM Anthony, M. COSTE Jean-François, M. BERTHELOT Stéphane, Mme BOURDIN Géraldine, M. REDONDO Simon, M. INGHAM John, M. CARLES Yves, M. PUIGMAL Patrick, Mme TORRENT Michèle, Mme QUER Martine, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

Mme CAPEILLE Sandrine, conseillère municipale à M. ANGULO José, adjoint,
Mme BOISORIEUX Michelle, conseillère municipale à Mme DUNYACH Monique,
M. BORREILL Philippe, Conseiller Municipal, à M. le Maire,

Absent(s) excusé(s) :

M. PARAYRE Jean, conseiller municipal

Absent(s) :

M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal

Secrétaire de séance : M. REDONDO Simon

La dénomination des voies et des bâtiments communaux est de la compétence du conseil municipal en vertu de l'article L2121-29 du CGCT et de l'article L2121-30 du CGCT : « Le Conseil Municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation ».

Considérant l'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination des parcs et jardins,

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE**

à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **DE DENOMMER et d'APPOSER** un panneau nominatif devant chaque espace selon les dénominations ci-après suivant les données géographiques définies :

- **Parc des hérissons – Rue Salvador Allende (en contrebas de l'Avenue Claudel)**
- **Parc des grenouilles – Avenue de Vignes Planes**
- **Parc des chardonnerets élégants – Rue de Beltric (Derrière le HLM)**
- **Parc des chouettes hulottes – Rue de Fonfrède**
- **Parc des libellules – Placette du Pic de Garce**

- Parc des Loriots – Rue Camp dels Ocells
- Parc Michel Torrent – Espace des Salamandres – Avenue Michel Sageloli

- **CHARGE** Monsieur le maire de communiquer cette information.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

Le Maire de CERET
Michel COSTE



Le secrétaire de séance,
REDONDO Simon